

H3 - LA DIFFICILE ENTRÉE DANS L'ÂGE DÉMOCRATIQUE : LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE ET LE SECOND EMPIRE

Séance 1 : 1 heure

Introduction

- Les 10 et 11 décembre 1848, les premières élections présidentielles au suffrage universel masculin de l'histoire la République française sont organisées : Louis Napoléon Bonaparte, neveu de l'Empereur Napoléon I^{er}, est élu Président de la République avec près de 75% des voix.
- La Deuxième République (1848-1852) marque donc l'entrée dans l'âge de la **démocratie** (régime politique dans lequel les citoyens, dont les droits sont garantis, s'expriment par le vote) en France. Mais cette entrée dans l'âge démocratique est difficile du fait de la survenue de révolutions et d'un coup d'état qui transforme la Deuxième République en un Second Empire de 1852 à 1870.
- **Problématique : Pourquoi la France échoue-t-elle à devenir une démocratie entre 1848 et 1870 ?**

Réponse à une question problématisée (travail sur le principe de la classe inversée)

Le texte de de toute la leçon est distribué aux élèves, ils doivent effectuer les tâches suivantes :

- pour la première partie, retrouver la structure du cours à partir de la question problématisée
- pour la deuxième partie, formuler la consigne de la question problématisée à partir du cours
- pour la troisième partie, retrouver les arguments, les explications et les illustrations.

Réponse à une question problématisée

La Deuxième République, entre 1848 et 1852, constitue-t-elle un échec ? Vous montrerez que la Deuxième République est une réelle démocratie politique. Puis vous prouverez qu'elle est un échec en termes de démocratie sociale. Enfin, vous expliquerez comment se produit le tournant réactionnaire sous la Deuxième République à partir de 1850.

Point méthode : Trouver le plan à partir du texte de la question problématisée

- la première phrase, formulée de façon interrogative, correspond à la problématique ;
- les phrases suivantes constituent les deux ou les trois parties du plan.

I. La Deuxième République de 1848 à 1852 : un échec ?

A. La Deuxième République : une réelle démocratie politique

Doc. 2 page 86 : « Lamartine repoussant le drapeau rouge devant l'Hôtel de ville »
Doc. page 92 : « L'urne ou le fusil »
Doc. 3 page 87 : « L'abolition de l'esclavage »
Doc. vidéoprojeté : « La constitution de 1848 »

Point de passage et d'ouverture 1 : « Alphonse de Lamartine en 1848 » (page 86)

- En **février 1848**, une **révolution éclate à Paris** suite à la restriction des libertés de réunion et de la presse et du fait de la crise économique. La Monarchie de Juillet et le roi Louis Philippe I^{er} sont renversés. Un gouvernement provisoire, auquel participe **Alphonse de Lamartine**, est formé le **24 février 1848** : le lendemain, ce gouvernement **proclame la Deuxième République**.
- Des principes démocratiques sont mis en place. Dès le 5 mars, le **suffrage universel masculin** (droit de vote accordé à tous les hommes majeurs) est adopté, rétablissant la souveraineté du peuple. Le **27 avril 1848**, **Victor Schœlcher** met **fin à l'esclavage** dans toutes les colonies, au nom de l'égalité. La liberté de la presse et des réunions publiques est restaurée.
- La Constitution de novembre 1848 sépare les pouvoirs. L'Assemblée nationale dispose du pouvoir législatif (pouvoir chargé de voter les lois). Elle est élue et ne peut être dissoute. Le Président de la République incarne le pouvoir exécutif (pouvoir chargé d'appliquer les lois). Élu par les citoyens, mais non-rééligible, il dirige le gouvernement, l'armée et l'administration. Il ne peut refuser de promulguer les lois votées par l'Assemblée nationale. Le **11 décembre 1848**, **Louis Napoléon Bonaparte**, neveu de Napoléon I^{er}, est **élu Président de la République** avec près de 75% des voix. Le pouvoir judiciaire (pouvoir de juger) revient aux magistrats.

B. La Deuxième République : l'échec de la démocratie sociale

Doc. vidéoprojeté : « Une affiche à propos des Ateliers nationaux »

Doc. 3 page 90 : « La barricade de la rue Soufflot à Paris, le 25 juin 1848 »

Point de passage et d'ouverture 2 : « George Sand, une femme de lettres... » (pages 88-89)

- De nouveaux idéaux apparaissent. En 1848, les ouvriers vivent avec de faibles salaires et revendiquent un meilleur partage des richesses. Des femmes réclament des droits sociaux (divorce) et politiques (vote). Fondatrice en avril 1848 du journal *La Cause du peuple*, George Sand est influencée par les idées du socialisme, dont l'idéal politique est une démocratie sociale (courant démocratique favorable à une citoyenneté sociale fondée sur l'égalité).
- Les idéaux vont rapidement disparaître. Entre février et juin 1848, des Ateliers nationaux existent : l'État offre un travail aux chômeurs (construction de routes, de bâtiments publics...) en échange d'un salaire. Mais l'Assemblée nationale élue en 1848 les supprime car elle refuse l'intervention de l'État dans l'économie. En réaction, une nouvelle révolution éclate à Paris en juin 1848 : réprimée dans le sang, elle fait entre 3 000 et 5 000 victimes et 12 000 prisonniers.
- Les tensions se multiplient. La question de la propriété divise profondément bourgeois et ouvriers : les premiers défendent la liberté de la propriété privée alors que les seconds revendiquent la propriété étatique au service de la collectivité. De plus, l'agitation dans les villes tranche avec l'absence de soulèvement dans les campagnes, qui demeurent attachées à l'ordre et aux cadres traditionnels de la société (Église, noblesse...).

C. La Deuxième République : un tournant réactionnaire

Doc. 2 page 86 : « Les élections législatives d'avril 1848 et d'avril 1849 »

Doc. vidéoprojeté : « Première application de la loi électorale de 1850 »

Doc. vidéoprojeté : « Le décret du 2 décembre 1851 »

- Les élections d'avril 1849 consacrent la victoire du Parti de l'Ordre (alliance politique regroupant les monarchistes et les républicains modérés), attaché à la propriété privée et hostile à la démocratie sociale. Ce parti se satisfait d'une constitution qui met en place un régime présidentiel où le chef de l'État n'a presque pas de contre-pouvoir.
- L'Assemblée nationale vote une série de lois limitant la démocratie en 1850 : exclusion du suffrage universel des hommes ne résidant pas plus de trois ans de suite dans la même commune, restriction des libertés de réunion et de la presse. La loi Falloux achève ce processus en permettant à l'Église de jouer, à nouveau, un rôle majeur dans l'enseignement.

Point de passage et d'ouverture 3 : « Louis Napoléon Bonaparte, premier... » (page 91)

- Louis Napoléon Bonaparte adopte une politique ambiguë : il se fait appeler le « prince-président ». En 1851, il entre en conflit avec l'Assemblée nationale, qui refuse de modifier la Constitution pour lui permettre de se présenter à nouveau aux élections présidentielles. Alors que son mandat est sur le point de s'achever, il organise un coup d'état (renversement d'un pouvoir de façon violente et illégale) le 2 décembre 1851. Lors de ce coup d'état, l'armée, qui le soutient, réprime toute résistance. L'Assemblée nationale est dissoute et le suffrage universel est pleinement rétabli. Le 14 janvier 1852, une nouvelle constitution, avec une apparence démocratique, établit une dictature au profit du « prince-président » : il est nommé pour dix ans et concentre tous les pouvoirs. C'est la fin de la Deuxième République.

Réponse à une question problématisée

En quoi le Second Empire, entre 1852 et 1860, est-il un régime autoritaire. Vous montrerez que le Second Empire encadre très étroitement les pratiques démocratiques. Puis, vous analyserez l'intense répression vis-à-vis de ses opposants du Second Empire. Enfin, vous mettrez en évidence les ambitions d'ordre, de grandeur et de prestige du régime.

II. Le Second Empire de 1852 à 1860 : un empire autoritaire

A. Un encadrement très étroit des pratiques démocratiques

Doc. vidéoprojeté : « Le plébiscite des 21 et 22 novembre 1852 »

Doc. page 100 : « L'usage du plébiscite »

Doc. vidéoprojeté : « La Constitution de 1852 »

- Le **plébiscite** (vote par lequel les citoyens se prononcent pour ou contre un texte ou une mesure) encadre la démocratie. Après avoir fait approuver son coup d'état par plébiscite, Louis Napoléon Bonaparte renouvelle la démarche en décembre 1852 pour établir l'Empire. En apparence, le régime est soutenu, avec 96,86% de « oui ». Mais le scrutin est peu démocratique : il se fait en public, la fraude y est massive et l'abstention élevée (20,34% des voix).
- Les élections nationales sont encadrées. Tous les six ans, les élections au Corps législatif (nom de l'assemblée) se font par des candidatures officielles : les préfets sélectionnent des candidats dévoués à l'Empereur et leur assurent une importante publicité. En 1857, les bonapartistes remportent 276 sièges, contre seulement 7 pour l'opposition. Le nombre élevé d'abstentionnistes (plus de 35%) montre qu'une partie des électeurs n'approuve pas ce système.
- Les élections des conseillers municipaux sont, elles aussi, très encadrées. Le pouvoir exécutif, à travers le préfet, nomme le maire, qui n'est pas forcément choisi parmi les conseillers municipaux. Celui-ci devient un fonctionnaire au service du régime, qui doit prêter serment.

B. Une intense répression des opposants au Second Empire

Doc. vidéoprojeté : « Arrestations et déportations sous le Second Empire »

Doc. 1 page 96 : « Napoléon le Petit »

- Les républicains tentent de s'opposer au régime. Minoritaires après la victoire électorale du Parti de l'Ordre en avril 1849, ils s'unissent contre le coup d'état de 1851. Ils dénoncent la mise en place d'un exécutif tout puissant mais ne parviennent pas à empêcher le coup d'état.
- La répression débute après le coup d'état : plus de 26 800 personnes (dont 80 députés) sont jugées. La répression atteint son apogée avec la loi de Sûreté générale en 1858.
- La répression prend des formes variées : arrestations, emprisonnements, déportations, **proscription** (bannissement pour des raisons politiques). L'exil permet au régime d'être débarrassé de ses opposants. En 1853, 5 000 républicains sont encore en prison ou en déportation. L'opinion publique critique la répression : Napoléon III en tient compte et proclame une amnistie générale en 1859. Mais certains proscrits refusent de rentrer, tel **Victor Hugo**.

C. Les ambitions d'ordre, de grandeur et de prestige du régime

Doc. vidéoprojeté : « Une pièce de 10 centimes, 1864 »

Doc. vidéoprojeté : « La réception des ambassadeurs de Siam au château de Fontainebleau »

Doc. vidéoprojeté : « L'inauguration de l'Exposition Universelle de 1855 »

Doc. 1 page 98 : « Les guerres du Second Empire »

- Napoléon III renforce l'ordre dans l'Empire. Pour cela, il développe l'administration : les forces de police sont triplées. Cette politique, inspirée du **césarisme** (régime autoritaire inspiré de l'Antiquité, où le général Jules César partageait le pouvoir avec le Sénat) définit le **bonapartisme** (style de gouvernement initié par Napoléon I^{er} et pratiqué par Napoléon III, marqué par l'attachement à certaines valeurs de 1789 mais aussi l'attachement à un pouvoir exécutif fort).

- L'Empereur mène une politique intérieure de grandeur. Il veut un État fort, qu'il exprime à travers des symboles imposants :
 - les résidences impériales, comme le palais des Tuileries, sont le théâtre d'une vie de cour fastueuse avec des soirées et des bal nombreux ;
 - des édifices sont construits (le nouvel opéra de Paris, construit **Charles Garnier**) ou restaurés (la cathédrale Notre-Dame de Paris, restaurée **Eugène Viollet-le-Duc**) afin de montrer la splendeur de la France ;
 - la modernisation de l'économie est encouragée : les innovations sont présentées à la deuxième Exposition Universelle, organisée à Paris en 1855 et l'État encourage la construction de voies de chemin de fer avec la loi de 1859.
- Napoléon III ambitionne aussi de restaurer la prestige international de la France, en alternant négociations et guerres. Sa participation à la **guerre de Crimée (1854-1856)** cause la perte de 100 000 soldats français mais s'achève sur une victoire diplomatique consacrée par la signature du traité de Paris. L'aide apportée à l'unité italienne permet à Napoléon III **d'ajouter la Savoie et le comté de Nice au territoire national en 1860**. Enfin, il relance la colonisation de l'Algérie en 1852 et de l'Afrique (à partir du Sénégal) en 1854.

Consigne : En lisant le texte de la troisième partie de la leçon, vous repèrerez les éléments suivants :

- les arguments
 - les explications
 - les illustrations
- Vous surlignerez ces phrases grâce à des fluos de couleur différente.

Point méthode : Repérer l'organisation d'un paragraphe :

- la première phrase, qui donne l'idée générale, constitue l'argument ;
- la ou les phrases suivantes, qui développent la précédente, constitue l'explication ;
- la dernière phrase, qui fait référence à des éléments précis, constitue l'illustration :
 - o soit un chiffre mettant en évidence un phénomène
 - o soit un événement et la date à laquelle il s'est produit
 - o soit un personnage et une de ses actions

III. Le Second Empire de 1860 à 1870 : un empire libéral ?

A. La lente reconnaissance des revendications démocratiques

Doc. 4 page 99 : « Une politique critiquée »

Doc. vidéoprojeté : « Loi du 11 mai 1868 »

Doc. 3 page 96 : « Les résultats des élections législatives (1852-1869) »

- Plusieurs raisons font évoluer l'Empereur. Suite aux critiques qui s'élèvent contre sa politique de répression, Napoléon III cherche à renouer avec le peuple. Il veut inscrire le régime dans la durée et transmettre son pouvoir à son fils. Il souhaite surtout profiter de l'affaiblissement de ses opposants après la loi d'amnistie de 1858 pour rallier à lui des républicains et des ouvriers.
- La reconnaissance des droits démocratiques débute en 1860. Le régime autorise les débats au sein du Corps législatif et évolue progressivement vers un régime parlementaire. L'autorisation du droit de grève en 1864, des réunions publiques en 1868, ainsi qu'une relative liberté de la presse en 1868 sont des signes de l'assouplissement du régime.
- L'Empire en sort consolidé. Avec une baisse notable de l'abstention (19%) et l'affirmation de l'opposition (45% des voix), les résultats des élections législatives de 1869 traduisent l'évolution du régime vers un empire plus libéral. Napoléon III nomme l'ex-républicain Émile Ollivier à la tête du gouvernement. Le plébiscite du 8 mai 1870 confirme le succès populaire des réformes menées depuis 1860 : elles sont approuvées à 83% et intégrées dans la Constitution. L'opposition républicaine s'affirme toutefois dans les grandes villes de façon nette.

B. Des libertés qui servent les objectifs politiques de Napoléon III

Doc. 2 page 98 : « La validation du traité de 1860 par la Chambre des Communes »

Doc. vidéoprojeté : « La premier numéro du *Petit Journal*, le 31 janvier 1863 »

Doc. vidéoprojeté : « L'église de la Sainte-Trinité, construite à partir de 1861 »

- La France connaît un contexte de croissance économique. L'industrialisation crée des emplois et favorise l'enrichissement de la bourgeoisie. En 1860, le traité de libre-échange est signé avec le Royaume-Uni. Ce traité de libre-échange (politique encourageant les échanges commerciaux en abaissant les taxes douanières) favorise l'entrée de produits bon marché.
- La presse connaît un vif succès. Avec la fin de l'autorisation préalable de l'État nécessaire pour imprimer les journaux, les titres de presse se multiplient. *Le Petit Journal*, créé en 1863, est tiré à 259 000 exemplaires quotidiens en 1869, ce qui en fait un média de masse.
- Le régime est majoritairement soutenu. La bourgeoisie accepte le libéralisme économique car il garantit une faible intervention de l'État et laisse les patrons maîtres de leur entreprise. La paysannerie maintient son soutien à l'Empire : il lui apporte stabilité et sécurité. Le clergé apprécie les valeurs morales diffusées par le régime (construction de l'église de la Sainte-Trinité à Paris à partir de 1861) mais il s'inquiète de l'aide apportée à l'unité italienne qui menace les possessions territoriales du pape.

C. Les échecs intérieurs et extérieurs de l'Empire libéral

Doc. vidéoprojeté : « Émile Ollivier entre les partis politiques »

Doc. 5 page 97 : « Le programme républicain de Belleville »

Doc. 6 page 139 : « La capitulation de Napoléon III à Sedan (2 septembre 1870) »

- Les années 1860 marquent le début de l'affaiblissement de l'Empereur. Des catholiques se détournent du régime du fait de sa politique en Italie. De plus, la crise économique de 1866 écorne le prestige du régime. En 1869, Napoléon III est contraint d'accorder un partage du pouvoir avec Émile Ollivier : l'Empereur ne contrôle plus que la politique étrangère.
- L'opposition au régime grandit. L'hostilité des républicains, née du coup d'état de 1851, s'amplifie. En 1863, les démocrates radicaux refusent de prêter serment à l'Empereur. Adolphe Thiers, élu député en 1863, constitue une alliance politique entre républicains conservateurs et monarchistes modérés. Il exige les « libertés nécessaires » et critique la politique étrangère du régime. Les législatives de 1869 confirment le succès des républicains dans les villes. Autour de Léon Gambetta, ils présentent le « Programme de Belleville », fondé sur les libertés.
- Le régime accumule les échecs à l'extérieur. Entre 1861 et 1867, Napoléon III se lance dans une expédition désastreuse au Mexique. L'importance des pertes humaines et financière entache la réputation de l'Empereur. En Europe, Napoléon III, redoutant la puissance grandissante de la Prusse, se laisse entraîner dans une guerre mal préparée, qui s'achève en moins de deux mois par une déroute française. Le 3 septembre 1870, Napoléon III est fait prisonnier par l'armée prussienne à Sedan. Cet événement précipite la chute du Second Empire : le 4 septembre 1870, à Paris, les républicains proclament la Troisième République.

Conclusion

- Entre 1848 et 1870, deux régimes politiques se sont succédés. La Deuxième République met en place une réelle démocratie politique mais finit par rejeter la démocratie sociale. Dès 1850 d'ailleurs, la démocratie politique commence à être mise à mal. Elle est enterrée avec le coup d'état du 2 décembre 1851 et l'instauration du Second Empire le 2 décembre 1852. Le Second Empire, bien qu'autoritaire, évolue, à partir des années 1860, vers un plus grand libéralisme politique.
- Entre 1848 et 1870, la France échoue à devenir une réelle démocratie car la démocratie fait encore peur aux élites et parce qu'une immense majorité de la nation a accepté que ses droits soient restreints en contrepartie de l'ordre et de la sécurité. En quelque sorte, la France n'était pas encore prête.
- L'effondrement du Second Empire en 1870 a-t-il permis l'instauration immédiate d'un régime démocratique ?